

La santé du personnel du SPMi exposée consciemment!

Mardi, 17. mars 2020

De: La délégation du personnel – Syndicat des services publics



La délégation a appris que la direction du SPMi refuse à instaurer un quelconque service minimum, arguant que le Service délivre des "prestations prioritaires".

Dans un contexte sanitaire de crise majeure, le SPMi ne délivre pas de prestations prioritaires. Il le fait par contre dans un contexte de crise sociale majeure. La délégation est hautement consciente de l'importance de la mission du personnel, mais elle est foncièrement convaincue qu'elle peut l'exercer dans le cadre d'un service minimum.

La direction estime donc nécessaire que la centaine de salarié-es reste à son poste et continue d'exercer son travail dans l'open space, augmentant les risques de contagion. Inutile de mentionner qu'à ce stade, aucune protection ne lui a été fournie...

Il est surprenant d'entendre que le gouvernement interdit les rassemblements de plus de 5 personnes à Genève, alors que dans le même temps, dans chaque groupe du Service (13 équipes : sociales, administratives, gestionnaires), il y a autant voire plus de personnes réunies en promiscuité, parfois dans des locaux réduits !

La délégation exige donc une nouvelle fois que la direction propose rapidement un service minimum, en instaurant par exemple un tournus de personnel réduit afin de limiter une propagation plus large du virus. Il est tout à fait envisageable de faire en sorte que deux ou trois personnes au maximum soient présentes dans chaque groupe, par tournus, afin de limiter les risques.

Il en va de la santé du personnel afin qu'il soit en mesure d'assurer son travail à moyen et à long terme.

Enfin, la délégation rappelle que l'employeur est tenu de veiller à la protection des travailleurs et travailleuses selon l'article 6 de la Loi sur le travail (LTr).

Le cas échéant, la délégation sollicitera l'ensemble des membres du personnel (par email) afin de proposer de sérieuses mesures de lutte.

La délégation du personnel – Syndicat des services publics